

POUR AFFICHAGE

ATTENTION MODIFICATIONS (VOIR EN JAUNE)

INFORMATIONS – SÉANCES D’AFFECTATION POUR L’ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

SECTEUR GÉNÉRAL – SOUTIEN ADMINISTRATIF, TECHNIQUE ET PARATECHNIQUE

Séance d’affectation – MUTATION – Mercredi le 13 juin 2018

S’adresse au **PERSONNEL RÉGULIER** uniquement

SALLE ORCHIDÉE, 1^{er} étage centre administratif

Veuillez vous présenter selon l’horaire prévu

15h30 : Technicien en documentation

15h45 : Technicien en bâtiment

16h00 : Technicien en loisir

16h20 : Technicien en administration

SALLE FLORE LORENTIENNE, 1^{ER} étage centre administratif

Accueil et inscription pour les autres corps d’emploi du secteur général : **De 16h45 à 17h15**

Début de la séance : **17h15**

(veuillez prendre connaissance de l’horaire détaillé)

Les postes vacants, les nouveaux postes créés ainsi que les postes qui se libéreront en cours de séance seront offerts par classe d’emplois aux personnes salariées régulières de chacune des classes d’emplois par ordre d’ancienneté. C’est également lors de cette séance que les personnes dont le poste a été aboli choisiront un poste dans leur classe d’emplois.

Séance d’affectation – POSTES RÉSIDUELS RÉGULIERS – Lundi le 18 juin 2018

S’adresse au **PERSONNEL RÉGULIER** uniquement

Accueil et inscription : **De 16h30 à 17h15**

Début de la séance : **17h30**

Le personnel régulier sera invité, par ordre d’ancienneté, à choisir un poste demeuré vacant à la séance du 14 juin, qui pourrait constituer une promotion ou un complément de poste (sans conflit d’horaire). Seront également offerts les remplacements et les projets spécifiques connus couvrant l’année scolaire.

Séance d’affectation – POSTES RÉSIDUELS – Mercredi le 20 juin 2018

S’adresse au **PERSONNEL TEMPORAIRE** uniquement

Accueil et inscription : **De 16h30 à 17h15**

Début de la séance : **17h30**

Le personnel temporaire sera invité à choisir un poste demeuré vacant suite aux séances des 14 et 18 juin 2018, selon la liste de priorité puis par ordre d’ancienneté.

POUR TOUTES CES SÉANCES, AFIN D’EXERCER LEUR DROIT, LES PERSONNES SALARIÉES DEVRONT RÉPONDRE AUX QUALIFICATIONS DU PLAN DE CLASSIFICATION AINSI QU’AUX EXIGENCES PARTICULIÈRES DU POSTE (TESTS GÉNÉRAUX, TESTS D’HABILITÉS ET TESTS (OU FORMATION) SUR LOGICIELS SPÉCIFIQUES AU RÉSEAU DE L’ÉDUCATION - VOIR VERSO).

NOUS VOUS SUGGÉRONS ÉGALEMENT D’AVOIR EN MAIN VOTRE CURRICULUM VITAE AFIN QUE NOUS PUISSIONS VÉRIFIER VOS QUALIFICATIONS QUANT AU POSTE QUE VOUS POURRIEZ CHOISIR.

TOUS LES POSTES LIBÉRÉS AU COURS DES SÉANCES SERONT OFFERTS DÈS QUE LIBÉRÉS.

Les séances d’affectation auront lieu au Centre administratif, à la salle Flore-Laurentienne, 1^{er} étage, 13 rue Saint-Laurent Est, à Longueuil, **à l’exception de certains corps d’emploi la journée du 13 juin 2018.**

Les listes des postes disponibles seront remises lors des séances. Toutefois, des listes provisoires seront disponibles sur Intranet quelques jours avant chacune des séances.

IMPORTANT : Il n’est pas nécessaire de s’inscrire au préalable pour vous présenter aux séances. Toutefois, nous vous demandons de vous présenter à temps afin que TOUTES LES PRÉSENCES PUISSENT ÊTRE PRISES AVANT LE DÉBUT DE LA SÉANCE.

POUR INFORMATION, VOUS POUVEZ COMMUNIQUER AVEC MÉLANIE BERTHELETTE AU POSTE 2216 OU À L’ADRESSE COURRIEL : srh_soutien@csmv.qc.ca

AU PERSONNEL DE SOUTIEN ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE
 DÉTENANT UN STATUT DE PERSONNE SALARIÉE RÉGULIÈRE
 (AUTRE QUE LE PERSONNEL EN ADAPTATION SCOLAIRE ET EN SERVICE DE GARDE)

SÉANCE D’AFFECTATION - MUTATION
MERCREDI LE 13 JUIN 2018

AU CENTRE ADMINISTRATIF
13, RUE SAINT-LAURENT EST, LONGUEUIL

IMPORTANT, VÉRIFIER LA SALLE

Classes d’emplois touchées par les mouvements de personnel dans le cadre de la sécurité d’emploi, ainsi que par le droit de mutation :

HORAIRE DES SÉANCES	CLASSES D’EMPLOIS
15h30	Technicienne ou technicien en documentation, salle orchidée , 1 ^{er} étage
15h45	Technicienne ou technicien en bâtiment, salle orchidée , 1 ^{er} étage
16h00	Technicienne ou technicien en loisirs, salle orchidée , 1 ^{er} étage
16h20	Technicienne ou technicien en administration, salle orchidée , 1 ^{er} étage
16h45 à 17h15	Inscription salle Flore-Lorentienne , pour les autres corps d’emploi du secteur général. Le reste de la séance se déroulera à la salle Flore-Lorentienne.
17h15	Opérateur en informatique cl. 1
	Technicienne ou technicien en organisation scolaire
	Technicienne ou technicien en travaux pratiques
18h00	Secrétaire d’école ou de centre
	Secrétaire de gestion
	Agente ou agent de bureau, classe I
	Secrétaire
	Magasinière ou magasinier, classe I
	Opérateur en reprographie
19h30	Agente ou agent de bureau, classe II
	Surveillante ou surveillant d’élèves
	Apparitrice ou appariteur

Les personnes salariées détenant un poste dans une des classes d’emplois énumérées ci-dessus **sont invitées** à se présenter à l’heure indiquée afin de se prévaloir de leur droit de mutation sur les postes vacants et sur les postes qui se libèreront dans leur classe d’emplois. Une liste provisoire des postes vacants sera affichée et disponible sur le site Intranet de la Commission scolaire dans la semaine précédant la séance.

Certaines personnes salariées qui détiennent moins d’ancienneté, **devront se présenter** à la séance d’affectation appropriée, puisqu’en vertu de la clause 7-3.12, la personne dont le poste est aboli, peut choisir un poste vacant ou déplacer la personne la moins ancienne de sa classe d’emplois. D’autres personnes, déclarées excédentaires dans leur classe d’emplois, devront également se présenter à la séance, et ce, en vertu de la clause 7-3.10. Dans les deux situations, ces personnes seront informées personnellement.

NOTE: SI VOUS DÉSIREZ CHOISIR UN POSTE COMPORTANT DES EXIGENCES PARTICULIÈRES, NOUS VOUS DEMANDONS D’AVOIR EN MAIN VOTRE CURRICULUM VITAE, DE MÊME QUE VOTRE FICHE INDIVIDUELLE DE FORMATION, AFIN DE DÉMONTRER QUE VOUS RÉPONDEZ À CES EXIGENCES.